

Le budget

res. Le député a aussi parlé des programmes de santé. Il seront également touchés, selon moi.

Les personnes âgées seront durement touchées de plusieurs façons. J'estime qu'en les privant de tels avantages, nous ne tenons pas compte des personnes âgées de demain. En effet, notre population est vieillissante, et nous devons nous rendre à l'évidence: nos priorités doivent être rajustées en fonction de l'avenir, en ne pensant pas seulement à la prochaine génération, mais également à la nôtre qui vieillit aussi. Ma question est la suivante: le député tentera-t-il de convaincre le ministre des Finances, les ministres du Cabinet et les autres députés progressistes conservateurs qu'ils ne sauraient continuer ainsi indéfiniment de se désintéresser de la population vieillissante du Canada et que, au lieu de ruiner les programmes auxquels elle a eu accès jusqu'à maintenant, ils devraient les consolider?

M. Soetens: Madame la Présidente, c'est là une question tout à fait réfléchie. Mon seul reproche, c'est qu'elle ne respecte pas les faits. Je m'explique.

Le député a parlé de La Voix—le Réseau des aînés. Cet organisme est reconnu à juste titre comme un chaud partisan des points de vue que le député défend. Cela, je le comprends.

Dans la documentation que La Voix a distribuée à un grand nombre de ses membres, elle examine les répercussions de la taxe sur les produits et services. Comme je l'ai fait remarquer au cours de mon exposé, les députés de l'opposition se soucient bien davantage de discuter de la taxe sur les produits et services que du budget. Je vais tenter de répondre en partie aux observations que le député a formulées au sujet de la taxe sur les produits et services et en partie à ses observations sur ses conséquences.

Dans sa brochure concernant la taxe sur les produits et services, La Voix leurre les aînés lorsqu'elle parle d'une nouvelle taxe sur les communications téléphoniques, sur le carburant et sur les loyers.

Si les gens âgés devaient payer une taxe lorsqu'ils jouent au golf, je comprendrais que le député qui a posé la question s'en inquiète. Pourtant, je ne crois pas que les gens âgés qui ont communiqué avec moi s'en inquiétaient vraiment.

Quant à la récupération, j'ai éprouvé bien du plaisir à entendre le député parler encore une fois de la nécessité de protéger les droits des gens âgés qui gagnent 77 000 \$ par année et qui doivent rembourser leur pension de

sécurité de la vieillesse. D'abord, il nous invite à augmenter les impôts des économiquement forts et, quand nous le faisons, il nous dit que nous avons tort de le faire.

Il s'inquiète en fin de compte de la façon dont les Canadiens seront touchés. Les gens âgés le sont-ils? Je m'explique. Au niveau des programmes sociaux, les gens âgés seraient bien davantage touchés si nous ne parvenions pas à maîtriser le déficit. Si nous n'y parvenions pas, tous les programmes auxquels les Canadiens ont accès seraient compromis. Une fois que nous aurons maîtrisé le déficit, nous pourrions beaucoup mieux protéger tous les programmes sociaux que les Canadiens veulent et sur lesquels ils comptent.

M. Schneider: Madame la Présidente, je prends volontiers la parole aujourd'hui pour poser au député une question concernant les propos qu'il a tenus aujourd'hui sur un sujet que bien des Canadiens ont certainement à coeur.

Je parle de ceux qui sont capables d'envisager les problèmes globalement et non pas isolément. Notre dette nationale est en fait un problème national, d'une telle ampleur qu'il faudra, pour le résoudre, pouvoir compter sur la crédibilité de personnes comme mon honorable collègue. Mon collègue et moi-même avons appris à nous connaître en passant une semaine ensemble, à Saint-Jean, au Québec. J'ai pu constater qu'il était un homme intègre et j'en suis content pour les habitants de la circonscription d'Ontario.

J'ai pu constater également, puisque je l'ai suivi au cours de l'année aux audiences du Comité des finances, qu'il a beaucoup travaillé pour le comité. J'aimerais donc qu'il réponde à quelques-unes de mes questions.

La première a trait à Petro-Canada. Il s'est intéressé à cette question. Il est un aspect sur lequel il ne s'est pas penché cependant, mais je pense qu'il aurait aimé le faire s'il en avait eu l'occasion, c'est la mesure dans laquelle Petro-Canada sera plus efficace lorsque ceux qui gèrent les stations-service auront l'occasion d'en devenir les fiers propriétaires.

La seconde est une petite expérience révélatrice qui a trait au fait que nous sommes un gouvernement qui ne gouverne pas sous l'influence des sondages. Naturellement, nous prenons quelques mesures parfois assez impopulaires. Peut-être pourrait-il dire à ses électeurs et aux députés de cette Chambre comme il est difficile de faire partie du Comité des finances et d'un gouvernement qui estime qu'il faut payer ses factures.